

Feuille de travail personnelle

Cochez la case appropriée pour indiquer à quel groupe vous appartenez:

- Intérêts des utilisateurs - les étudiants et leurs familles
- Intérêts des organisations - établissements d'enseignement postsecondaire
- Intérêts du gouvernement - agences fédérales, provinciales ou territoriales qui soutiennent la santé mentale ou les établissements d'enseignement postsecondaire
- Intérêts des fournisseurs de services - services aux établissements d'enseignement postsecondaire (organisationnel) et aux étudiants (réponse/traitement, etc.)
- Intérêt général - universitaires/chercheurs du domaine de la santé pour le niveau postsecondaire

Question 1. Qu'est-ce qui fonctionne bien pour promouvoir la santé mentale des étudiants?

Question 2. Quelles sont les pratiques prometteuses ou exemplaires dont vous avez connaissance et qui favorisent et promeuvent la santé mentale des étudiants?

Question 3. Quels sont les obstacles que rencontrent les étudiants en cherchant à atteindre une santé mentale optimale?

Question 4. Quels sont les aspects que vous souhaiteriez que les établissements postsecondaires tiennent compte pour mieux soutenir la santé mentale des étudiants?

Réflexion personnelle

1. Y a-t-il des sujets que vous n'avez pas pu aborder en groupe et que vous aimeriez nous partager?
2. Avons-nous oublié quelque chose? Expliquer.
3. Tout autre commentaire?

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de partager vos connaissances.

Si vous avez d'autres commentaires ou aimeriez plus de renseignements, écrivez-nous à normmeetudiant@commissionsantementale.ca. Suivez-nous, partagez et aimez: #RéussitedesÉtudiants et @CSMC_MHCC.

Examen public et sensibilisation continue

Le processus d'examen public de la Norme sur la santé et la sécurité psychologiques pour les étudiants de niveau postsecondaire prévu entre août et octobre 2019 sera une autre occasion de contribuer à son élaboration.

Remarque: Ces renseignements sont recueillis dans le seul but de contribuer à l'élaboration de la Norme CSA Z2003 sur la santé et la sécurité psychologiques pour les étudiants de niveau postsecondaire. Après la réception par la CSMC de votre rapport, elle le soumettra tel quel au comité technique du Groupe CSA, (plus précisément à son équipe de développement des ressources (EDR)), pour examen et analyse dans le but de contribuer au développement de la Norme.

Merci du temps et des efforts consacrés à cette initiative!

Veillez [transmettre](#) vos formulaires de rétroaction dûment remplis à Karyn Ferguson, gestionnaire de projet du comité technique du groupe CSA à l'adresse karyn.ferguson@csagroup.org et inclure Polly Leonard, gestionnaire de programme de la Commission de la santé mentale du Canada en copie à l'adresse pleonard@commissionsantementale.ca. Sujet: Rapport de rétroaction sur la mobilisation Z2003.